

CONSEIL MUNICIPAL / PROCÈS VERBAL

SESSION ORDINAIRE DU CINQ SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois de septembre à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : M. Jean-Pierre ARNOUX, Maire.

Nombre de conseillers	15
Présents	11

<i>Nom – Prénom</i>	<i>Présents</i>	<i>Absent(s) excusé(s)</i>	<i>Absent(s) non excusé(s)</i>	<i>Pouvoirs</i>
ARNOUX Jean-Pierre	X			
ANDRE Patricia		X		COURTIN S.
CABO Alexandre	X			
CABO Mickaël			X	
CHAPIER Karine	X			
CHAPIER Franck	X			
CHERRUAU Didier	X			
COURTIN Sandrine	X			
GAUTIER Bénédicte	X			
GOUSSAY Sarah		X		CABO A.
GUILLARD Michaël	X			
GUILLARD Nicolas	X			
LOQUINEAU Angélique	X			
MIDAVAINÉ Virginie		X		
YVON Anne-Laure	X			
TOTAUX	11	3	1	

Convocation du 6 août 2024

Monsieur le Maire ARNOUX Jean-Pierre constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18 heures et 30 minutes.

Conformément à l'article L- 2121- 15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

En préambule, Monsieur le Maire laisse la parole à la 1^{ère} adjointe Sandrine COURTIN.

Sandrine COURTIN informe le Conseil municipal qu'elle démissionne de son poste de 1^{ère} adjointe et également du Conseil municipal. Demande adressée à la Préfecture la réponse est en attente.

Nomination secrétaire de séance : COURTIN Sandrine

- Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 8 juillet 2024

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une partie du mur de la cour de la salle des fêtes est en train de se déstructurer.

Des devis ont été établis par différentes entreprises de maçonnerie :

Après étude des devis, le conseil municipal fait le choix de l'entreprise Maçonnerie du Val de Loire pour un montant de 4 179.08 € H.T. soit 5 014.90 € T.T.C.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
231 (23) Immo. corporelle en c.	5 100.00	021 (021) virement section de fonctionnement	5 100.00
	5 100.00		5 100.00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) Virement à la section d'investissement	5 100.00		
615221 (011) Bâtiments publics	-5 100.00		
	0.00		0.00
Total dépenses	5 100.00	Total recettes	5 100.00

Le conseil municipal autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ❖ *Monsieur LE ROUX coach sportif souhaiterait bénéficier de créneaux supplémentaires pour l'activité sportive qu'il propose. Sa demande est accordée. Après discussion le conseil municipal souhaite qu'une participation financière de 50 € soit demandée à Monsieur LE ROUX.*
- ❖ *Le Maire informe le Conseil municipal que l'adjoint technique, Morgan MAZALEYRAT a été stagiaire au 1^{er} septembre 2024 pour une durée de 1 an et pourra être titularisé après cette période.*
- ❖ *Le Maire informe le Conseil municipal que des devis ont été établis pour le changement de la vitre de l'abri bus qui avait été cassé. Après avoir étudié les différents devis le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir celui de chez SOCREAM pour un montant de 357.50 € H.T. posé.*

- ❖ *Entretien du cimetière, le Maire propose de refaire une journée citoyenne en sollicitant les habitants pour aider au nettoyage du cimetière. Le Conseil municipal est d'accord pour demander aux habitants de l'aide. Rendez-vous est pris le 24 septembre à 17h 30.*

Il va être étudié également l'engazonnement du cimetière.

- ❖ *Le Maire sollicite le Conseil municipal pour savoir si dans le cadre du Festillésime 41 nous lançons un nouveau concert ou un spectacle. Après discussion, le conseil municipal accepte la proposition du Maire de faire intervenir un magicien.*
- ❖ *L'arbre de Noël aura lieu le dimanche 8 décembre. Le vendredi 6 décembre aura lieu une soirée vin chaud autour de l'église.*
- ❖ *Le leasing du camion communal arrive à terme en août 2025, il faut dès maintenant réfléchir à la suite à donner : rachat ? changement de véhicule ?*
- ❖ *Il faut faire établir des devis pour l'achat de barnums.*
- ❖ *Travaux pour la chicane, l'efficacité du dispositif n'a pas convaincu la totalité du conseil municipal. Dans un premier temps, nous allons faire les plantations dans le virage et aviser selon les résultats observés.*

Fin de la séance : 21h 00

Le Maire

Jean-Pierre ARNOUX



Le secrétaire de séance

Sandrine COURTIN